

Délibération N° DL2024_046

Objet - Taux de la taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2024 - SIPOM de Revel

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à 17 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du onze mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Montgaillard Lauragais, sous la présidence de M. Christian PORTET

Membres titulaires présents

ALBERTON	Jean	GLEYES	Lison	REUSSER	Isabelle
AVERSENG	Pierre	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BARTHES	Serge	GUERRA	Olivier	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
BENETTI	Mireille	KONDRYSZYN	Serge	ROUVILLAIN	Thierry
BIGNON	Christine	LATCHÉ	Catherine	SAFFON	Sébastien
BRESSOLLES	Pierre	MAHCER	Abdelrani	STEIMER	John
BODIN	Pierre	MALMAISON	Patricia	TOUJA	Michel
BOMBAIL	Jean-Pierre	MILHES	Marius	VIVIES	Sylvie
BOURGAREL	Roger	MIR	Virginie		
CAMINADE	Christian	MOUYON	Bruno		
CANAL	Blandine	MOUYSET	Maryse		
CASES	Françoise	NAUTRE	Eva		
CASSAN	Jean-Clément	NAVARRO	Karine		
CASTAGNE	Didier	OBIS	Elian		
CESSSES	Evelyne	PEIRO	Marielle		
CROUX	Christian	PERA	Annie		
COLOMBIES	Christophe	PORTET	Christian		
De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel		
FEDOU	Nicolas	POUS	Thierry		
FIGNES	Jean-Claude	RAMADE	Jean-Jacques		

Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente Monsieur RAMOND Patrice
CAUSSINUS	Serge	Représente Monsieur ZANATTA Rémy
DEHLON	Jacques	Représente Monsieur IZARD Christian
HEDIN	Philippe	Représente Madame ESCRICH-FONS Esther
JUSTAUT	Sylvain	Représente Monsieur MIQUEL Laurent
MARCHANT	Marcel	Représente Monsieur CLARET Jean-Jacques
MILLES	Marc	Représente Monsieur BARRAU Valery

Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

ADROIT	Sophie	FAURE-GIRARDIN	Christel	PALLEJA	Patrice
ARPAILLANGE	Michel	FERLICOT	Laurent	PEDRERO	Roger
BARRAU	Valery	GUAGNO	Antoine	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	HEBRARD	Gilbert	RANC	Florence
CALMETTES	Francis	IZARD	Christian	RIAL	Guilhem
CAZELLES	Jean Pierre	LABATUT	David	ROBERT	Anne-Marie
CAZENEUVE	Serge	LASMAN	Daniel	ROS NONO	Francette
CLARET	Jean-Jacques	LEBRUN	Guillaume	RUFFAT	Daniel
DARNAUD	Guy	MAZAS CANDEIL	Alexandra	SIORAT	Florence
De LAPLAGNOLLE	Axel	METIFEU	Marc	VERCRUYSSSE	Sandrine
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MIQUEL	Laurent	ZANATTA	Rémy
ESCRICH-FONS	Esther	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		

Pouvoirs

ARPAILLANGE	Michel	Procuration à Mme GLEYES Lison
CAZELLES	Jean Pierre	Procuration à M. ROUGE Cédric
CAZENEUVE	Serge	Procuration à M. BOURGAREL Roger
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
LABATUT	David	Procuration à M. ROUQUAYROL Pierre-Alain
METIFEU	Marc	Procuration à Mme OBIS Eliane
PEDRERO	Roger	Procuration à Mme CANAL
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas
ROS NONO	Francette	Procuration à Mme PEIRO Marielle
RUFFAT	Daniel	Procuration à Mme REUSSER Isabelle
VERCRUYSSSE	Sandrine	Procuration à Mme BENETTI Mireille

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42

Nombre de membres titulaires présents : 48

Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 7

Nombre de membres ayant une procuration : 13

Secrétaire de Séance : Monsieur ROUVILLAIN Thierry

Ne prennent pas part au vote : Mme NAUTRE, Mme OBIS, M. METIFEU

Nombre de votants : 65

Monsieur le Président rappelle qu'en matière de traitement et d'enlèvement des déchets du secteur Nord, la communauté de communes des Terres du Lauragais a délégué cette prestation au SIPOM de Revel.

Monsieur le Président précise que le montant de la participation pour l'année 2024 a été fixée par le SIPOM de Revel, avec des taux différenciés par communes.

Monsieur le Président propose de voter les taux de TEOM indiqués par le SIPOM de Revel tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessous :

TERRES DU LAURAGAIS	taux 2024
ALBIAC	12,60%
AURIAC SUR VENDINELLE	11,54%
AURIN	11,70%
BEAUVILLE	10,48%
BOURG St BERNARD	12,85%
CAMBIAC	11,55%
CARAGOUDES	11,11%
CARAMAN	12,31%
FRANCARVILLE	11,75%
LANTA	12,96%
LA SALVETAT LAURAGAIS	18,12%
LE CABANIAL	12,64%
LE FAGET	9,64%
LOUBENS	13,11%
MASCARVILLE	12,22%
MAUREVILLE	11,35%
MOURVILLES BASSES	11,15%
PRESERVILLE	11,42%
PRUNET	10,42%
SAINTE FOY	12,74%
SAINT PIERRE	12,12%
SAUSSENS	9,88%
SEGREVILLE	14,33%
TARABEL	13,40%
TOUTENS	15,68%
VALLESVILLE	9,36%
VENDINE	15,29%

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de bien vouloir se prononcer.


Madame NAUTRE, Madame OBIS et Monsieur METIFEU ne prennent pas part au vote.

Le Conseil de Communauté,
Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

- **D'APPROUVER** les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2024 par commune pour le secteur nord tel que détaillés ci-dessus.
- **De MANDATER** Monsieur le Président à signer les pièces afférentes à cette affaire.
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
ROUVILLAIN Thierry



Le Président,
PORTET Christian

Délibération N° DL2024_047

Objet - Taux de la taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2024 - Secteur Centre et Sud

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à 17 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du onze mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Montgaillard Lauragais, sous la présidence de M. Christian PORTET

Membres titulaires présents

ALBERTON	Jean	GLEYES	Lison	REUSSER	Isabelle
AVERSENG	Pierre	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BARTHES	Serge	GUERRA	Olivier	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
BENETTI	Mireille	KONDRYSZYN	Serge	ROUVILLAIN	Thierry
BIGNON	Christine	LATCHÉ	Catherine	SAFFON	Sébastien
BRESSOLLES	Pierre	MAHCER	Abdelrani	STEIMER	John
BODIN	Pierre	MALMAISON	Patricia	TOUJA	Michel
BOMBAIL	Jean-Pierre	MILHES	Marius	VIVIES	Sylvie
BOURGAREL	Roger	MIR	Virginie		
CAMINADE	Christian	MOUYON	Bruno		
CANAL	Blandine	MOUYSET	Maryse		
CASES	Françoise	NAUTRE	Eva		
CASSAN	Jean-Clément	NAVARRO	Karine		
CASTAGNE	Didier	OBIS	Elian		
CESSSES	Evelyne	PEIRO	Marielle		
CROUX	Christian	PERA	Annie		
COLOMBIES	Christophe	PORTET	Christian		
De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel		
FEDOU	Nicolas	POUS	Thierry		
FIGNES	Jean-Claude	RAMADE	Jean-Jacques		

Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente Monsieur RAMOND Patrice
CAUSSINUS	Serge	Représente Monsieur ZANATTA Rémy
DEHLON	Jacques	Représente Monsieur IZARD Christian
HEDIN	Philippe	Représente Madame ESCRICH-FONS Esther
JUSTAUT	Sylvain	Représente Monsieur MIQUEL Laurent
MARCHANT	Marcel	Représente Monsieur CLARET Jean-Jacques
MILLES	Marc	Représente Monsieur BARRAU Valery

Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

ADROIT	Sophie	FAURE-GIRARDIN	Christel	PALLEJA	Patrice
ARPAILLANGE	Michel	FERLICOT	Laurent	PEDRERO	Roger
BARRAU	Valery	GUAGNO	Antoine	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	HEBRARD	Gilbert	RANC	Florence
CALMETTES	Francis	IZARD	Christian	RIAL	Guilhem
CAZELLES	Jean Pierre	LABATUT	David	ROBERT	Anne-Marie
CAZENEUVE	Serge	LASMAN	Daniel	ROS NONO	Francette
CLARET	Jean-Jacques	LEBRUN	Guillaume	RUFFAT	Daniel
DARNAUD	Guy	MAZAS CANDEIL	Alexandra	SIORAT	Florence
De LAPLAGNOLLE	Axel	METIFEU	Marc	VERCRUYSSSE	Sandrine
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MIQUEL	Laurent	ZANATTA	Rémy
ESCRICH-FONS	Esther	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		

Pouvoirs

ARPAILLANGE	Michel	Procuration à Mme GLEYES Lison
CAZELLES	Jean Pierre	Procuration à M. ROUGE Cédric
CAZENEUVE	Serge	Procuration à M. BOURGAREL Roger
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
LABATUT	David	Procuration à M. ROUQUAYROL Pierre-Alain
METIFEU	Marc	Procuration à Mme OBIS Eliane
PEDRERO	Roger	Procuration à Mme CANAL
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas
ROS NONO	Francette	Procuration à Mme PEIRO Marielle
RUFFAT	Daniel	Procuration à Mme REUSSER Isabelle
VERCRUYSSSE	Sandrine	Procuration à Mme BENETTI Mireille

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42

Nombre de membres titulaires présents : 48

Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 7

Nombre de membres ayant une procuration : 13

Secrétaire de Séance : Monsieur ROUVILLAIN Thierry

Nombre de votants : 68

Monsieur le Président rappelle la délibération DL2018_209 instituant le TEOM sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

Il indique qu'il convient de fixer pour l'année 2024 un taux de TEOM pour le secteur centre et le secteur sud.

Au vu des bases d'imposition prévisionnelles pour l'année 2024 communiquées par les services fiscaux,

Monsieur le Président propose de voter un taux de TEOM à 14.40% (maintien du taux de 2023) pour la taxe d'Enlèvement Enlèvements des Ordures Ménagères représentant un produit prévisionnel total tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
ZONE UNIQUE	24 050 929	14.40%	3 463 334€

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil de Communauté,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

- **D'APPROUVER** les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2024 à 14.40% sur le territoire centre et sud de la Communauté de Communes.
- **De CHARGER** Monsieur le Président à mettre en application la présente délibération.
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance

ROUVILLAIN Thierry



Le Président,

PORTET Christian

Délibération N° DL2024_048

Objet - Fixation du produit de la taxe GEMAPI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à 17 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du onze mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Montgaillard Lauragais, sous la présidence de M. Christian PORTET

Membres titulaires présents

ALBERTON	Jean	GLEYES	Lison	REUSSER	Isabelle
AVERSENG	Pierre	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BARTHES	Serge	GUERRA	Olivier	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
BENETTI	Mireille	KONDRYSZYN	Serge	ROUVILLAIN	Thierry
BIGNON	Christine	LATCHÉ	Catherine	SAFFON	Sébastien
BRESSOLLES	Pierre	MAHCER	Abdelrani	STEIMER	John
BODIN	Pierre	MALMAISON	Patricia	TOUJA	Michel
BOMBAIL	Jean-Pierre	MILHES	Marius	VIVIES	Sylvie
BOURGAREL	Roger	MIR	Virginie		
CAMINADE	Christian	MOUYON	Bruno		
CANAL	Blandine	MOUYSET	Maryse		
CASES	Françoise	NAUTRE	Eva		
CASSAN	Jean-Clément	NAVARRO	Karine		
CASTAGNE	Didier	OBIS	Elian		
CESSSES	Evelyne	PEIRO	Marielle		
CROUX	Christian	PERA	Annie		
COLOMBIES	Christophe	PORTET	Christian		
De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel		
FEDOU	Nicolas	POUS	Thierry		
FIGNES	Jean-Claude	RAMADE	Jean-Jacques		

Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente Monsieur RAMOND Patrice
CAUSSINUS	Serge	Représente Monsieur ZANATTA Rémy
DEHLON	Jacques	Représente Monsieur IZARD Christian
HEDIN	Philippe	Représente Madame ESCRICH-FONS Esther
JUSTAUT	Sylvain	Représente Monsieur MIQUEL Laurent
MARCHANT	Marcel	Représente Monsieur CLARET Jean-Jacques
MILLES	Marc	Représente Monsieur BARRAU Valery

Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

ADROIT	Sophie	FAURE-GIRARDIN	Christel	PALLEJA	Patrice
ARPAILLANGE	Michel	FERLICOT	Laurent	PEDRERO	Roger
BARRAU	Valery	GUAGNO	Antoine	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	HEBRARD	Gilbert	RANC	Florence
CALMETTES	Francis	IZARD	Christian	RIAL	Guilhem
CAZELLES	Jean Pierre	LABATUT	David	ROBERT	Anne-Marie
CAZENEUVE	Serge	LASMAN	Daniel	ROS NONO	Francette
CLARET	Jean-Jacques	LEBRUN	Guillaume	RUFFAT	Daniel
DARNAUD	Guy	MAZAS CANDEIL	Alexandra	SIORAT	Florence
De LAPLAGNOLLE	Axel	METIFEU	Marc	VERCRUYSSSE	Sandrine
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MIQUEL	Laurent	ZANATTA	Rémy
ESCRICH-FONS	Esther	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		

Pouvoirs

ARPAILLANGE	Michel	Procuration à Mme GLEYES Lison
CAZELLES	Jean Pierre	Procuration à M. ROUGE Cédric
CAZENEUVE	Serge	Procuration à M. BOURGAREL Roger
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
LABATUT	David	Procuration à M. ROUQUAYROL Pierre-Alain
METIFEU	Marc	Procuration à Mme OBIS Eliane
PEDRERO	Roger	Procuration à Mme CANAL
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas
ROS NONO	Francette	Procuration à Mme PEIRO Marielle
RUFFAT	Daniel	Procuration à Mme REUSSER Isabelle
VERCRUYSSSE	Sandrine	Procuration à Mme BENETTI Mireille

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42

Nombre de membres titulaires présents : 48

Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 7

Nombre de membres ayant une procuration : 13

Secrétaire de Séance : Monsieur ROUVILLAIN Thierry

Nombre de votants : 68

Conformément aux dispositions de l'article 1530 bis du code général des impôts (CGI), les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui exercent la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations GEMAPI peuvent, par une délibération prise dans les conditions prévues au I de l'article 1639 A bis du CGI, instituer et percevoir une taxe en vue de financer cette compétence.

Monsieur le Président rappelle l'institution de la taxe GEMAPI par la délibération DL2018_016 du 30 janvier 2018.

Outre une délibération visant à instituer la taxe pour la GEMAPI, l'organe délibérant doit également voter le produit de la taxe par une délibération prise chaque année.

Le produit de cette taxe doit être arrêté, d'une part, dans la limite d'un plafond fixé à 40 € par habitant.

D'autre part, le produit voté de la taxe est au plus égal au montant annuel prévisionnel des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence GEMAPI.

Pour l'année 2024, les redevances à prendre en charge par Terres du Lauragais pour la compétence GEMAPI s'élèveront à **131 329 €**. Il rappelle également qu'une partie hors GEMAPI est appelée par un des trois syndicats et à la charge de l'intercommunalité pour un montant de 24 368.92€ en 2024.

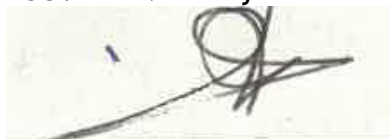
Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil de Communauté,
Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

- **D'APPROUVER** le produit de la taxe GEMAPI à 131 329€ pour l'année 2024 comme indiqué ci-dessus.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les pièces afférentes à cette affaire.
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
ROUVILLAIN Thierry



Le Président,
PORTET Christian

Délibération N° DL2024_049

Objet - Budget Primitif 2024 _ Budget Général Terres du Lauragais

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à 17 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du onze mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Montgaillard Lauragais, sous la présidence de M. Christian PORTET

Membres titulaires présents

ALBERTON	Jean	GLEYES	Lison	REUSSER	Isabelle
AVERSENG	Pierre	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BARTHES	Serge	GUERRA	Olivier	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
BENETTI	Mireille	KONDRYSZYN	Serge	ROUVILLAIN	Thierry
BIGNON	Christine	LATCHÉ	Catherine	SAFFON	Sébastien
BRESSOLLES	Pierre	MAHCER	Abdelrani	STEIMER	John
BODIN	Pierre	MALMAISON	Patricia	TOUJA	Michel
BOMBAIL	Jean-Pierre	MILHES	Marius	VIVIES	Sylvie
BOURGAREL	Roger	MIR	Virginie		
CAMINADE	Christian	MOUYON	Bruno		
CANAL	Blandine	MOUYSET	Maryse		
CASES	Françoise	NAUTRE	Eva		
CASSAN	Jean-Clément	NAVARRO	Karine		
CASTAGNE	Didier	OBIS	Elian		
CESSSES	Evelyne	PEIRO	Marielle		
CROUX	Christian	PERA	Annie		
COLOMBIES	Christophe	PORTET	Christian		
De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel		
FEDOU	Nicolas	POUS	Thierry		
FIGNES	Jean-Claude	RAMADE	Jean-Jacques		

Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente Monsieur RAMOND Patrice
CAUSSINUS	Serge	Représente Monsieur ZANATTA Rémy
DEHLON	Jacques	Représente Monsieur IZARD Christian
HEDIN	Philippe	Représente Madame ESCRICH-FONS Esther
JUSTAUT	Sylvain	Représente Monsieur MIQUEL Laurent
MARCHANT	Marcel	Représente Monsieur CLARET Jean-Jacques
MILLES	Marc	Représente Monsieur BARRAU Valery

Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

ADROIT	Sophie	FAURE-GIRARDIN	Christel	PALLEJA	Patrice
ARPAILLANGE	Michel	FERLICOT	Laurent	PEDRERO	Roger
BARRAU	Valery	GUAGNO	Antoine	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	HEBRARD	Gilbert	RANC	Florence
CALMETTES	Francis	IZARD	Christian	RIAL	Guilhem
CAZELLES	Jean Pierre	LABATUT	David	ROBERT	Anne-Marie
CAZENEUVE	Serge	LASMAN	Daniel	ROS NONO	Francette
CLARET	Jean-Jacques	LEBRUN	Guillaume	RUFFAT	Daniel
DARNAUD	Guy	MAZAS CANDEIL	Alexandra	SIORAT	Florence
De LAPLAGNOLLE	Axel	METIFEU	Marc	VERCRUYSSSE	Sandrine
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MIQUEL	Laurent	ZANATTA	Rémy
ESCRICH-FONS	Esther	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		

Pouvoirs

ARPAILLANGE	Michel	Procuration à Mme GLEYES Lison
CAZELLES	Jean Pierre	Procuration à M. ROUGE Cédric
CAZENEUVE	Serge	Procuration à M. BOURGAREL Roger
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
LABATUT	David	Procuration à M. ROUQUAYROL Pierre-Alain
METIFEU	Marc	Procuration à Mme OBIS Eliane
PEDRERO	Roger	Procuration à Mme CANAL
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas
ROS NONO	Francette	Procuration à Mme PEIRO Marielle
RUFFAT	Daniel	Procuration à Mme REUSSER Isabelle
VERCRUYSSSE	Sandrine	Procuration à Mme BENETTI Mireille

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42

Nombre de membres titulaires présents : 48

Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 7

Nombre de membres ayant une procuration : 13

Secrétaire de Séance : Monsieur ROUVILLAIN Thierry

Nombre de votants : 68

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel 2024 de Terres du Lauragais qui s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	38 472 397.81€	38 472 397.81€
Section d'investissement	9 687 641.71€	9 687 641.71€
Total du budget	48 160 039.52€	48 160 039.52€

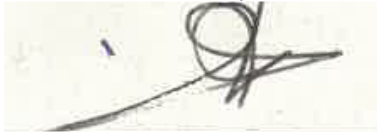
Monsieur le Président, demande au conseil communautaire de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil de Communauté,
Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

- D'ADOPTER le budget 2024 par chapitre tel que présenté.
- D'AUTORISER les virements de crédits nécessaires à l'ajustement des comptes en fonctions des besoins.
- De CHARGER Monsieur le Président à mettre en application le budget.
- D'ADRESSER une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
ROUVILLAIN Thierry



Le Président,
PORTET Christian

Délibération N° DL2024_050

Objet - Durée d'amortissement des biens

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à 17 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du onze mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Montgaillard Lauragais, sous la présidence de M. Christian PORTET

Membres titulaires présents

ALBERTON	Jean	GLEYES	Lison	REUSSER	Isabelle
AVERSENG	Pierre	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BARTHES	Serge	GUERRA	Olivier	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
BENETTI	Mireille	KONDRYSZYN	Serge	ROUVILLAIN	Thierry
BIGNON	Christine	LATCHÉ	Catherine	SAFFON	Sébastien
BRESSOLLES	Pierre	MAHCER	Abdelrani	STEIMER	John
BODIN	Pierre	MALMAISON	Patricia	TOUJA	Michel
BOMBAIL	Jean-Pierre	MILHES	Marius	VIVIES	Sylvie
BOURGAREL	Roger	MIR	Virginie		
CAMINADE	Christian	MOUYON	Bruno		
CANAL	Blandine	MOUYSET	Maryse		
CASES	Françoise	NAUTRE	Eva		
CASSAN	Jean-Clément	NAVARRO	Karine		
CASTAGNE	Didier	OBIS	Elian		
CESSSES	Evelyne	PEIRO	Marielle		
CROUX	Christian	PERA	Annie		
COLOMBIES	Christophe	PORTET	Christian		
De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel		
FEDOU	Nicolas	POUS	Thierry		
FIGNES	Jean-Claude	RAMADE	Jean-Jacques		

Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente Monsieur RAMOND Patrice
CAUSSINUS	Serge	Représente Monsieur ZANATTA Rémy
DEHLON	Jacques	Représente Monsieur IZARD Christian
HEDIN	Philippe	Représente Madame ESCRICH-FONS Esther
JUSTAUT	Sylvain	Représente Monsieur MIQUEL Laurent
MARCHANT	Marcel	Représente Monsieur CLARET Jean-Jacques
MILLES	Marc	Représente Monsieur BARRAU Valery

Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

ADROIT	Sophie	FAURE-GIRARDIN	Christel	PALLEJA	Patrice
ARPAILLANGE	Michel	FERLICOT	Laurent	PEDRERO	Roger
BARRAU	Valery	GUAGNO	Antoine	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	HEBRARD	Gilbert	RANC	Florence
CALMETTES	Francis	IZARD	Christian	RIAL	Guilhem
CAZELLES	Jean Pierre	LABATUT	David	ROBERT	Anne-Marie
CAZENEUVE	Serge	LASMAN	Daniel	ROS NONO	Francette
CLARET	Jean-Jacques	LEBRUN	Guillaume	RUFFAT	Daniel
DARNAUD	Guy	MAZAS CANDEIL	Alexandra	SIORAT	Florence
De LAPLAGNOLLE	Axel	METIFEU	Marc	VERCRUYSSSE	Sandrine
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MIQUEL	Laurent	ZANATTA	Rémy
ESCRICH-FONS	Esther	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		

Pouvoirs

ARPAILLANGE	Michel	Procuration à Mme GLEYES Lison
CAZELLES	Jean Pierre	Procuration à M. ROUGE Cédric
CAZENEUVE	Serge	Procuration à M. BOURGAREL Roger
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
LABATUT	David	Procuration à M. ROUQUAYROL Pierre-Alain
METIFEU	Marc	Procuration à Mme OBIS Eliane
PEDRERO	Roger	Procuration à Mme CANAL
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas
ROS NONO	Francette	Procuration à Mme PEIRO Marielle
RUFFAT	Daniel	Procuration à Mme REUSSER Isabelle
VERCRUYSSSE	Sandrine	Procuration à Mme BENETTI Mireille

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42

Nombre de membres titulaires présents : 48

Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 7

Nombre de membres ayant une procuration : 13

Secrétaire de Séance : Monsieur ROUVILLAIN Thierry

Nombre de votants : 68

Monsieur le Président rappelle la délibération n° 2020_002 par laquelle est rappelée la durée d'amortissement de chaque catégorie de biens acquis par la collectivité.

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il y a lieu d'ajouter une nouvelle catégorie d'immobilisation non prévue actuellement, à savoir :

- Acquisition des nouvelles bornes aériennes de collecte des OMR et TRI

La durée d'amortissement à pratiquer est proposée à **10 ans** du fait de leurs spécificités ainsi que de leur coût important.


Monsieur le Président demande au conseil communautaire de bien vouloir se prononcer.

**Le Conseil de Communauté,
Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:**

- **D'APPROUVER** la durée d'amortissement des biens tel que présentée ci-dessus.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaires.
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance
ROUVILLAIN Thierry**



**Le Président,
PORTET Christian**

Délibération N° DL2024_051

Objet - Subvention 2024 au CIAS des Terres du Lauragais

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à 17 heures 00, le Conseil Communautaire des Terres du Lauragais, légalement convoqué en date du onze mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Montgaillard Lauragais, sous la présidence de M. Christian PORTET

Membres titulaires présents

ALBERTON	Jean	GLEYES	Lison	REUSSER	Isabelle
AVERSENG	Pierre	GRAFEUILLE-ROUDET	Valérie	ROUGÉ	Cédric
BARTHES	Serge	GUERRA	Olivier	ROUQUAYROL	Pierre-Alain
BENETTI	Mireille	KONDRYSZYN	Serge	ROUVILLAIN	Thierry
BIGNON	Christine	LATCHÉ	Catherine	SAFFON	Sébastien
BRESSOLLES	Pierre	MAHCER	Abdelrani	STEIMER	John
BODIN	Pierre	MALMAISON	Patricia	TOUJA	Michel
BOMBAIL	Jean-Pierre	MILHES	Marius	VIVIES	Sylvie
BOURGAREL	Roger	MIR	Virginie		
CAMINADE	Christian	MOUYON	Bruno		
CANAL	Blandine	MOUYSET	Maryse		
CASES	Françoise	NAUTRE	Eva		
CASSAN	Jean-Clément	NAVARRO	Karine		
CASTAGNE	Didier	OBIS	Elian		
CESSES	Evelyne	PEIRO	Marielle		
CROUX	Christian	PERA	Annie		
COLOMBIES	Christophe	PORTET	Christian		
De La PANOUSE	Geoffroy	POUILLES	Emmanuel		
FEDOU	Nicolas	POUS	Thierry		
FIGNES	Jean-Claude	RAMADE	Jean-Jacques		

Membres suppléants représentant un titulaire

BRET	Jean	Représente Monsieur RAMOND Patrice
CAUSSINUS	Serge	Représente Monsieur ZANATTA Rémy
DEHLON	Jacques	Représente Monsieur IZARD Christian
HEDIN	Philippe	Représente Madame ESCRICH-FONS Esther
JUSTAUT	Sylvain	Représente Monsieur MIQUEL Laurent
MARCHANT	Marcel	Représente Monsieur CLARET Jean-Jacques
MILLES	Marc	Représente Monsieur BARRAU Valery

Membres titulaires absent(e)s ou excusé(e)s

ADROIT	Sophie	FAURE-GIRARDIN	Christel	PALLEJA	Patrice
ARPAILLANGE	Michel	FERLICOT	Laurent	PEDRERO	Roger
BARRAU	Valery	GUAGNO	Antoine	RAMOND	Patrice
BREIL	Christophe	HEBRARD	Gilbert	RANC	Florence
CALMETTES	Francis	IZARD	Christian	RIAL	Guilhem
CAZELLES	Jean Pierre	LABATUT	David	ROBERT	Anne-Marie
CAZENEUVE	Serge	LASMAN	Daniel	ROS NONO	Francette
CLARET	Jean-Jacques	LEBRUN	Guillaume	RUFFAT	Daniel
DARNAUD	Guy	MAZAS CANDEIL	Alexandra	SIORAT	Florence
De LAPLAGNOLLE	Axel	METIFEU	Marc	VERCRUYSSSE	Sandrine
DUMAS-PILHOU	Bertrand	MIQUEL	Laurent	ZANATTA	Rémy
ESCRICH-FONS	Esther	MOULIS-DAYMIER	Marie-Gabrielle		

Pouvoirs

ARPAILLANGE	Michel	Procuration à Mme GLEYES Lison
CAZELLES	Jean Pierre	Procuration à M. ROUGE Cédric
CAZENEUVE	Serge	Procuration à M. BOURGAREL Roger
DARNAUD	Guy	Procuration à M. RAMADE Jean-Jacques
DUMAS-PILHOU	Bertrand	Procuration à Mme CASES Françoise
FAURE-GIRARDIN	Christel	Procuration à Mme GRAFEUILLE-ROUDET Valérie
LABATUT	David	Procuration à M. ROUQUAYROL Pierre-Alain
METIFEU	Marc	Procuration à Mme OBIS Eliane
PEDRERO	Roger	Procuration à Mme CANAL
ROBERT	Anne-Marie	Procuration à M. FEDOU Nicolas
ROS NONO	Francette	Procuration à Mme PEIRO Marielle
RUFFAT	Daniel	Procuration à Mme REUSSER Isabelle
VERCRUYSSSE	Sandrine	Procuration à Mme BENETTI Mireille

Nombre de membre nécessaire pour le quorum : 42

Nombre de membres titulaires présents : 48

Nombre de membres suppléants prenant part au vote : 7

Nombre de membres ayant une procuration : 13

Secrétaire de Séance : Monsieur ROUVILLAIN Thierry

Nombre de votants : 68

Monsieur le président rappelle à l'assemblée que lors du vote du BP 2024, il a été inscrit au chapitre 65 (compte 657363) une subvention au CIAS (budget 405) d'un montant de 200 000€.

Monsieur le Président propose donc que cette subvention soit versée en plusieurs acomptes afin que le CIAS ait une Trésorerie disponible toujours suffisantes pour faire face à ses obligations, sans pouvoir excéder le montant 200 000€.

Monsieur le Président demande au conseil communautaire de bien vouloir se prononcer.

**Le Conseil de Communauté,
Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:**

- **D'APPROUVER** le versement de la subvention au CIAS des Terres du Lauragais selon les dispositions mentionnées ci-dessus.
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

**Le secrétaire de séance
ROUVILLAIN Thierry**



**Le Président,
PORTET Christian**